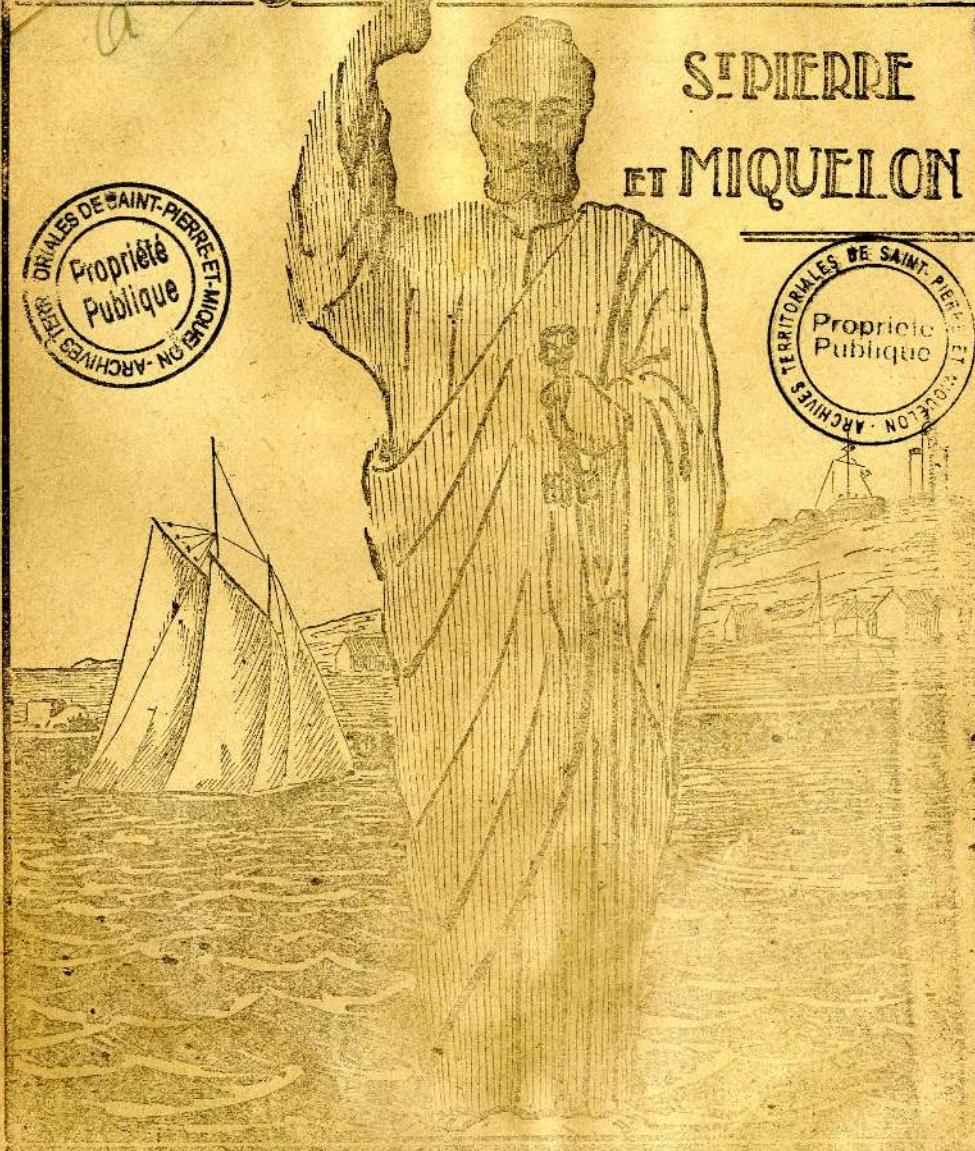
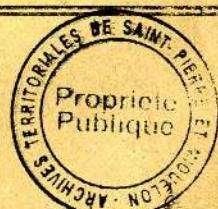


Janvier 1936

Le Foyer Paroissial

Saint-Pierre
et Miquelon



BULLETIN MENSUEL

15 MAI

1936

13^e Année. -- N° 149



Propriété
Publique

LES PAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

SENSATIONNEL

d'une conception nouvelle

le ZENITH 6 V 6

est un véritable poste secteur fonctionnant à toute heure sur un simple accumulateur d'automobile.

(Le coût d'entretien de cet accumulateur est pratiquement insignifiant)
PLUS D'AIR CELL PLUS DE PILES

Le ZENITH 6 V 6 est le poste type pour la Colonie.

Renseignements et Démonstration

Leroux Deschamps

distributeur de la ZENITH RADIO CORPORATION

ZENITH Long distance radio

LA MARQUE QUI FAIT AUTORITÉ



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
 Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Logranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Jollin et Bourrisset-Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims - Champagnes

Fournier-Demars de Bourges -

Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et

en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation

Importation - Exportation.

PIERRE COCNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes

Œufs, etc. Fournisseur des navires

Pension-Restaurant

M. Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



100

À toute personne de bon goût, à toute mère se préoccupant de la santé de ses enfants, nous recommandons



les célèbres
chocolat au lait
NESTLÉ

qui arrivent toujours frais.

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



derniers modèles 11 et 15
lampes livrés avec Antenne
Spéciale et Jeu de lampes de
rechange. Le Scott de Luxe
n'existe pas en série. - Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec garantie
de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. FATUREL

agent, à Saint Pierre et Miquelon,



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Juin 1936.

1 Lundi de la Pentecôte.— A 10 h., grand'messe pour les défunt de la paroisse. Puis dans la chapelle du Sacré Cœur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reposoirs de la Fête-Dieu.— Le soir à 6 h., complies, salut.

N. B.— 3 Mercredi, 5 Vendredi, 9 Samedi sont les Jours de Quatre Temps avec *jeûne et abstinence*.

3 Mercredi.— Le soir à 5 h. $\frac{1}{2}$ dans la chapelle du Sacré Cœur, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion Solennelle et de la Confirmation.

4 Jeudi.— Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi.— 1^{er} du mois.— A 8 h., messe du Sacré Cœur, après laquelle le T. S. Sacrement sera exposé pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office : Amende honorable au Sacré Cœur et bénédiction.

6 Samedi.— A 6 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

(*A partir de ce soir, on récite de nouveau l'Angelus.*)

7 Dimanche.— Fête de la Très Sainte Trinité.— A 7 h. $\frac{1}{2}$, messe de la Communion Solennelle.— A 10 h., messe basse et cérémonie de la Confirmation.— A 2 h. $\frac{1}{2}$, vêpres, cérémonie de la rénovation des vœux du Baptême et consécration à la Sainte Vierge, salut.— Réunion des personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Lundi.— Fête de Ste Jeanne d'Arc.— A 8 h., messe d'action de grâces et imposition des Scapulaires aux enfants.

9 Mardi.— (*La Messe du Tiers-Ordre est renvoyée au 13*),— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, au Foyer Paroissial, conférence avec projections pour les grandes personnes.

11 Jeudi.— Fête du T. S. Sacrement.— A 8 h., messe de Monseigneur, com. générale de la Ligue Eucharistique.

N. B.— A partir d'aujourd'hui, le soir à 8 h., neuvaine préparatoire à la fête du Sacré Cœur.

13 Samedi.— St Antoine de Padoue.— A 7 h. Messe du Tiers-Ordre. (*au lieu du mardi, 6*). Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, Radio : Causerie religieuse.

14 Dimanche.— 2^{me} après la Pentecôte.— Solennité de la Fête-Dieu.— Après la messe basse de 10 h., procession aux reposoirs de la ville.— Le soir à 6 h Vêpres, exercice de la neuvaine au Sacré Cœur, Salut

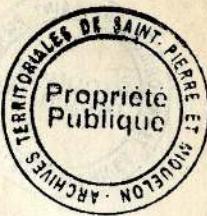
19 Vendredi.— Fête du Sacré Cœur, titulaire de l'église paroissiale.— A 8 h., messe de Monseigneur avec chants ; puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., complies, sermon, procession, litanies du Sacré Cœur, amende honorable, bénédiction.

21 Dimanche.— 3^{me} dimanche après la Pentecôte et 2^{me} du mois.— A la messe de 7 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des Jeunes filles.— A 2 h., vêpres, procession aux reposoirs de la ville.

24 Mercredi.— Nativité de St Jean Baptiste,— Le soir à 6 h.. Salut.

26 Vendredi.— Octave de la Fête du Sacré Cœur.— Le soir à 8 h., office en l'hon. du Sacré Cœur.

27 Samedi.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.



31 Dimanche.— 4^{ème} après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des garçons.— A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

29 Lundi.— S. S. Pierre et Paul apôtres.— Fête patronale de la paroisse (*La solennité est renvoyée à dimanche*). Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

Actes Paroissiaux

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1936)

BAPTÉMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 avril,— MADÉ Georges-Pierre ; Parrain : Joseph Vidal ; Marraine : Henriette Madé.— *Le 19*,— SABAROTZ Eveline-Marie ; Parrain : Jean Sabarotz ; Marraine : Louisa Lockyer.— TILLARD Jéau-Amédée ; Parrain : Pierre Andrieux ; Marraine : Elisabeth Tillard.— PATUREL Henri-Charles ; Parrain : Georges Landry ; Marraine : Louise Téletchéa.— *Le 26*,— FAVEREAU Gérard-Jean ; Parrain : Léopold Favereau, représenté par Alain Favereau ; Marraine : Louise Sire.— *Le 10 mai*,— CUSICK Nora-Marie ; Parrain : Douglas Comor, représenté par Jean Nicolas ; Marraine : Marie Nicolas.— *Le 12*,— URTIZBÉRÉA Gabrielle-Jeanne ; Parrain : Charles Urtizbéréa ; Marraine : Emilienne De Arburn.

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 15 avril,— ROULET Raymond-Julien et TURGOT Marie-Carmen.— *Le 29*,— BENTEAU John-Joseph et LAMBE Annie (veuve Daniel Turpin).— *Le 30*,— FOLIOT Joseph et CASAMAYOR Suzanne.— *Le 2 mai*,— ERRAZOLA Louis-Paul et MOUTON Emilie-Claire.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 21 avril,— HUREL Emile, 6 mois.— *Le 6 mai*,— HÉLÈNE Antoinette, 5 ans 1/2

**La Communion Solennelle et la Confirmation
sont fixées à St Pierre
au dimanche 7 Juin.**

L'examen aura lieu le jeudi 28 mai à 9 h. 30



LA BONNE PAGE

Jésus-Christ

L'Incarnation (suite)

Quel rêve pour une fille d'Israël que de donner le jour au Messie !

Quelle gloire que d'être la Mère du Rédempteur !

Marie ne se laisse point éblouir. Avant tout, elle a résolu de rester vierge.

Simplement elle demande : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? »

Et l'ange de répondre : « L'Esprit-Saint surviendra en vous et la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. »

Puis, comme preuve de ce qu'il avance, Gabriel apprend à Marie les espérances d'Elisabeth, car, ajoute-t-il — et c'est le mot qui doit résoudre tous les doutes — « il n'est rien d'impossible à Dieu ».

Ainsi la question dont dépend notre salut est posée, et Dieu, qui respecte la liberté de ses créatures, attend l'acquiescement de Marie.

Le « oui » tant désiré tombe du cœur et des lèvres de la Vierge, vous savez en quels termes d'ineffable humilité : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ! »

Et le Verbe s'est fait chair et il commence à habiter parmi nous.

L'Incarnation, après laquelle depuis si longtemps soupirait la pauvre humanité, est désormais un fait : la terre a entendu le premier battement du cœur de l'Homme-Dieu.

Je dis bien : « l'Homme-Dieu ». Et cette appellation, à la fois simple et saisissante, révèle clairement l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne unique du Fils de Dieu.

Dès lors, je ne m'étonne pas de l'affirmation de Jésus : « Je suis la résurrection et la vie.... » « Mon Père et moi, nous ne sommes qu'un... » En lui tout est divin.

Je ne m'étonne pas, non plus, du culte spécial que l'Eglise rend à Marie. Parce que son Fils, à cause de son union personnelle avec le Verbe, est aussi Fils de Dieu. Marie jouit de l'incomparable dignité de Mère de Dieu



et elle en mérite le titre.

Je ne m'étonne pas, enfin, d'entendre l'apôtre S. Paul nous dire que par l'Incarnation Jésus-Christ s'est constitué le chef de l'humanité nouvelle.

(A suivre)

Cinquanteenaire de Monseigneur Heitz.

Le 1er mai à 8 h., beaucoup s'étaient joints aux enfants qui assistaient à la messe. Monseigneur Poisson voulut célébrer lui-même à toutes les intentions du bon vieillard dont il avait été le bras droit pendant 9 ans. Les enfants chantèrent leur messe dialoguée qui rend si intime l'union des assistants avec le prêtre. Et lorsque le moment de la communion arriva nombreux furent ceux qui voulurent s'unir à Jésus Eucharistie pour Monseigneur Heitz.

Les dernières lettres venues de Béthisy, nous apprennent que Monseigneur Heitz va prendre définitivement sa retraite à cause du mauvais état de ses yeux.

Que la Bonne Vierge bénisse son bon serviteur et lui donne des années bien douces pour le repos et la prière.

L'Avenir des Iles St Pierre & Miquelon

Nous attendions avec impatience les élections du 26 avril et du 3 mai pour être fixés sur le statut politique de notre archipel.

Les élections n'ont pas attiré beaucoup de votants.

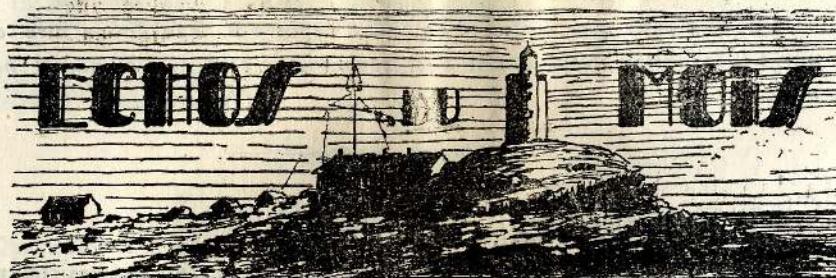
Et d'autre part les élus du scrutin de ballottage n'ont pas voulu élire de président pour la Circonscription autonome prévue par le deuxième projet.

C'est donc momentanément le « statu quo ».

— 106 —

Une lecture qui ne peut nous rendre meilleur n'est pas une bonne lecture, à moins qu'elle ne nous soit imposée par nos devoirs d'état.

P. Faber.



Conseil de Révision. — La séance du Conseil de Révision a eu lieu pour tous les jeunes gens de la Colonie, à l'hôpital de St Pierre le jeudi 16 avril.

Se sont présentés 1^o de St Pierre : Bouget Charles, Briand Raymond, Casamayor Jean, Gloony Francis, Couépel Gaétan, Dagort Robert, Dugué Emile, Frioul Albert, Gouilliére Fernand, Hebditch Joseph, Lebars Jean, Lefèvre Jean, Léspagnol Georges, Lévéque Jean, Liranaga Francis, Martel Jean, Ozon Georges, Rôblot Charles, Siegfried Paul, Téletchéa Michel, Téletchéa Francis, Victor Eugène.

2^o de Miquelon. Briand Désiré, Detcheverry Pierre, Detcheverry André, Gaspard Gaston, Gaspard Georges, Leloche Auguste, Lemaine Louis.

3^o de l'Île aux Marins, Châtel Pierre, Couëtil Alfred, Ruffet Michel, Ruffet William, Coutances Georges, Fontaine Amand, Morel Eugène, Sollier Auguste.

La commission était composée de MM. Barrillot *administrateur*, Gloanec *maire de St Pierre*, Sérignac *maire de l'Île*, Vernier *chef du Service de santé*, Dunan *médecin résident*, Rude *chef du détachement de gendarmerie*.

Oat été reconnu bons pour le service armé : 28, pour le service auxiliaire : 5, ajournés : 5, réformés : 2.

Fête des Marins. — La fête des Marins a eu lieu le dimanche de Quasimodo, 19 avril, la date primitivement choisie (26 avril) ne convenant pas à cause des élections.

Nous eûmes à la grand'messe la présence officielle de Monsieur l'Administrateur Barrillot et de Monsieur l'Inspecteur général Mérat. Le P. Letourneur, dans le sermon de circonstance, développa la théorie chrétienne du travail et en fit avec intelligence et doigté l'application à la situation présente. La chorale des hommes fut renforcée par quelques chantres des marins et nous donna les chants habituels.

L'après-midi c'est au milieu d'une grande foule que se déroula notre procession. Quelques doris pavoisés se balançaient sur les flots ; au quai de la douane le voilier Pescador, au nouveau quai du Sud le chalutier Spitzberg. Pour la première fois, la cérémonie extérieure fut filmée par M. J. Briand.

Élections. — A l'approche du 26 avril, date fixée pour les élections, aucun citoyen ne faisait acte de candidat, et cependant il fallait voter pour 9 représentants et 3 suppléants.



Dans la journée du 25 avril on apprend que deux candidats se proposent aux suffrages des Saint-Pierrais pour le Conseil de la Circonscription....

MM. Jos. Grosvalet et René Abraham.

L'élection se fit dans le calme le plus absolu le dimanche 26 avril, de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Voici les résultats :

Nombre d'électeurs à St Pierre : 876 le quart est : 219

Votants : 633

Bulletins blancs ou nuls : 251

Suffrages exprimés : 382

Majorité absolue : 192

Ont obtenu : MM. Abraham René, 137 voix ; Grosvalet Joseph, 131 ; Gloanec Emile, 119 ; Dupont Léonce, 98 ; Borotra Dominique, 71 ; Maufroy Auguste, 58 ; Légasse Jean, 56 ; Barrillot Georges, 55 ; Mérat Louis, 49....etc..

Personne n'est élu ; les deux conditions n'étant pas remplies, à savoir : la majorité absolue et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

8 jours après.— Scrutin de ballottage, le 3 mai.

Votants : 373

Bulletins blancs ou nuls : 142

Suffrages exprimés : 231

Ont obtenu : Gloanec Emile, 126 voix ; Dupont Léonce, 96 ; Légasse Jean, 68 ; Borotra Dominique, 59 ; Maufroy Auguste, 45 ; Olaïsola Pierre, père, 44 ; Colombani Paul, 40 ; Barrillot Georges, 39 ; Landry Georges, 36 ; Folquet Ernest, 27 ; Abraham René, 26 ; Laborde Edouard, 24....etc..

Ville d'Ys.— L'aviso « Ville d'Ys » est revenu dans notre port le lundi matin 27 avril. Son nouveau Commandant est Monsieur le Capitaine de Frégate Emmanuel.

Partie de France le 1^{er} avril, la « Ville d'Ys » toucha Vigo et Ponta Delgada : puis remontant sur les Bancs visita plusieurs voiliers, constata le bon moral et la bonne santé des équipages et leur remit du courrier.

Ce navire de guerre nous a quittés le 1^{er} mai pour les Bancs et les côtes canadiennes. Nous le reverrons en septembre ou octobre.

Foot-ball.— Dans l'après-midi du mercredi 29 avril eut lieu le match habituel entre l'A. S. S. P. et l'équipe de foot-ball de la « Ville d'Ys ».

Le match se déroula très agréablement mais sans grande péripétie ; les marins, quoique meilleurs que ceux de l'an dernier, étaient nettement inférieurs aux nôtres. Ils sauveront cependant l'honneur....et s'en allèrent contents. Nul doute qu'à l'automne ils donnent plus de fil à retordre aux nze de St Pierre.



Communion des tout-petits. — 70 enfants arrivés à l'âge de 7 ans ont participé à la communion le 1^{er} mai 1936.

Ce sont : Paul Audouze, François Eloquin, Georges Briand, Jean Legentil, Pierre Paturel, Julien Morazé, Jacques Roblot, Victor Reux ; Yvonne Borotra, Micheline Planté, Clémentine Jaccachoury.

J-Bte Arozaména, Joseph Farvacque, Jean Roussel, Georges Lahiton, Robert Nicolas, Joseph Vidal, Norbert Daireaux, René Vigneau James Turpin, Georges Kerzhero, René Arozaména, Max Yvon, Paul Briand ; Marietta Olano, Yvonne Goecoetchéa, Marcelle Poirier, Jeanne Haran, Simone Gautier, M-Th. Haran, Marie Chardron, Juliette Letournel, Jacqueline Nicolas, Emilienne Gautier, Thérèse Janil, Thérèse Cormier, Madeleine Fitzpatrick, Suzanne Mahé, Jacqueline Detcheverry, Renée Sérignat, Mireille Bry, Marguerite Disnard, Paule Guillou, Adèle Revert, Bernadette Déjoué.

Georges Bry, Victor Cormier, Francis Cuza, Alfred Daireaux, Pierre Dutin, Eugène Dérible, Marcel Foliot, Marcel Girardin, Gustave Guibert, Paul Lechevallicr, Roger et Marcel Madé, Eugène Quémart, Jean Petitpas, Rémy Vidal, Maurice Vigneau, ; Rita Apestéguy, Madeleine Abraham, Thérèse Bourgeois, Denise Briand, M-Th. Girardin, Marguerite et Françoise Lepaix, Gabrielle Lambert, Madeleine Siegfried.

La cérémonie toute simple a revêtu cependant un cachet de ferveur que les parents n'oublieront pas. Ils reverront leurs tout-petits approcher avec tant de piété de la table sainte ; ils les entendront répéter de tout leur cœur, après la messe, les invocations : Mon Jésus, je vous aime ; Mon Jésus, bénissez papa et maman.

Fermerture des écoles. — Le mardi 5 mai, un ordre de l'administration a fermé momentanément les écoles publiques et privées et interdit toute réunion d'enfants même dans un but religieux.

Le rapport du médecin signale en effet des cas de diphtérie qui ont occasionné déjà 4 morts d'enfants de 5 à 6 ans.

Il est à souhaiter que cette mesure enrayera la propagation d'un mal trop facilement mortel.



La fête de Jeanne d'Arc. — Sous l'égide de l'humble et victorieuse Pucelle d'Orléans, c'est toujours l'union des coeurs. La grande famille Saint-Pierraise était au complet à la messe solennelle de dix heures. Le P. Le Gallo y rappela longuement les titres de notre héroïne à l'admiration, à la reconnaissance, à l'imitation de tous : ce fut un beau tableau d'histoire.

Cette fête nationale n'a pas comporté autre chose que cette réunion à l'église. Plaît à Dieu que Sainte Jeanne renouvelle en nos temps troublés son aide miraculeuse à tous les bons Français.



Le début de la pêche. — Petit à petit, nos vaillants pêcheurs finissent leurs préparatifs. Il en est qui sont déjà revenus du « Barachois » avec leur réserve de coques pour boetter les lignes. Les premières pêches donnent de l'espoir : il y a de la morue.

Mouvement du port et nouvelles des Bancs. — Treize chalutiers sont venus livrer de grandes quantités de morue et prendre du sel. D'autre part un vapeur norvégien, un cargo grec et le vieux « Celte » chargent la morue. Les goélettes de Terre-Neuve continuent à venir faire leurs provisions ou se faire caréner : il y a en eu une vingtaine. Un trois-mâts banquier est venu prendre de la chaîne et réparer son gouvernail.

On annonce des Bancs que le voilier « Saint Suliac » a coulé. Son équipage d'abord recueilli par le « Victoria » est passé sur la « Ville d'Ys » qui a dû le débarquer à Boston.

La température. — Nous sortons de la mauvaise saison. Le thermomètre a fait un bond : il est monté jusqu'à 8° au début d'avril ; les nuits, au moins pendant la première quinzaine, ont connu la gelée. La neige n'a paru que rarement et sans demeurer.

— Je ne vois pas de remèdes sérieux aux maux qui affligen la société moderne, si ce n'est dans la religion. Sans elle, il n'est pas de genre d'éducation et de forme de gouvernement qui ne soient voués à un échec certain.

Calvin COOLIDGE,
Président de la République des Etats-Unis.

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Un peu de notre Histoire (143).

- 1828-1829 -

Le Naufrage du « Fulwood » (Suite)

Mais ce journal n'avait pas publié à la légère pareille information. Ce n'est cependant qu'au début d'août que des commerçants de Québec firent part à M. Christie, chef de la police de cette ville, de leurs soupçons sur la mort suspecte de leur ami Martinuccio, l'un des passagers du Fulwood, et c'est en leur présence que ce magistrat interrogea Morisson qui commandait un autre navire, dans le port en ce moment.

L'ex-capitaine du Fulwood déclara que dans le naufrage de son bâtiment quelques uns de ses hommes périrent de fatigue et de froid et que, de ce nombre, était Martinuccio qu'il croyait avoir succombé le premier pour l'avoir vu tomber des haubans où il s'était réfugié afin d'éviter le lessac de la mer qui couvrait le pont où son cadavre resta avec les autres. Il dit aussi qu'après l'arrivée à terre des survivants de l'équipage, l'un des matelots lui avait remis un portefeuille ne contenant ni argent ni papiers, ayant appartenu à Martinuccio et qu'enfin il n'avait pu être sauvé d'objet quelconque de ce passager.

Bref, la chef de police estima qu'en présence de cette déposition il ne pouvait arrêter Morisson sur de simples soupçons émanés d'individus qui n'apportaient à leur appui aucune preuve légale. Il ne s'inquiète pas dans quelle circonstance son matelot était devenu porteur de ce portefeuille. Non ! n'émettant donc le moindre doute sur la culpabilité de Morisson, il le relâche.

Mais peu après, M. Christie apprenait par des propos tenus aux îles de la Madeleine par des commerçants Miquelonais, que quelques uns des survivants de l'équipage du Fulwood avaient été vus, après leur arrivée à terre, se distribuant de l'argent, que cet argent ne pouvait provenir que du portefeuille de Martinuccio ou de son bagage et pour s'en emparer avaient tué ce passager avec un ansept trouvé à bord et sur lequel avaient été relevées des traces de sang.

Mais le magistrat de police ne veut tenir aucun compte de ces propos qu'il considère aussi mal fondés que la plainte des commerçants de Québec, et, dit-il, comme ils ne reposent que sur la circonstance que ce passager était porteur d'une somme considérable on en déduit qu'il a été tué pour être dévalisé. Mais conclut Christie, comme il est parfaitement établi par le capitaine qu'il a vu Martinuccio tomber des haubans sur le pont, il n'y a rien d'étonnant que la marque d'un coup violent vu sur le côté de la tête ne provint de cette chute.

Décidément l'honorable chef de police s'obstine à ne vouloir retenir com-



me vérifique que les déclarations plutôt vagues de Morisson. Les déclarations des amis de Martinuccio, les propos des Miquelonais, il ne s'en soucie ! C'est ainsi qu'il ne songe ou plutôt ne veut pas interroger à nouveau l'ancien capitaine du Fulwood qui est encore à Québec. Cependant avec un peu de tact, de finesse n'aurait-il pu l'amener à revenir sur ses premières déclarations, à se contredire et peut-être à lui faire avouer miette à miette, la vérité !

(A suivre)

E. S.

A propos des lectures.

Question « D'après *Romans à lire et Romans à proscrire* un certain écrivain est à l'index. Une personne m'a fait observer que ce devait être une erreur, qu'elle avait lu son livre et qu'elle le trouvait bien. Quelle est la vérité ? »

Réponse « Allons, allons, mademoiselle, conformons-nous aux lois de l'Eglise, quoi que prétendent des personnes mal éclairées et quoi que puisse prévoir notre imagination si souvent au service de l'erreur et du péché.

« Le livre dont vous parlez est défendu... et il le mérite. La personne, dont vous invoquez le témoignage contre la décision de l'Eglise, ne connaît certainement pas le catéchisme, sans cela elle s'en serait aperçue. »

Revue des Lectures

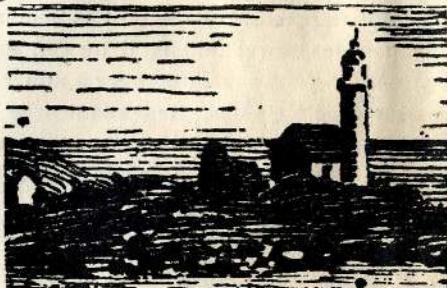
Combien de conversations semblables à propos de livres qui circulent parmi nous.

Quand on est enfant de l'Eglise, on observe ses lois.

A. P.

Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi : la lui pardonner, c'est se mettre fort au-dessus de lui.

La Rochefoucauld.



Chronique de l'Île-aux-Marins

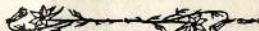
Inhumation. — Le lundi 11 mai a été inhumé à l'Île le corps de M^{me} Lenoraïs décédée à St Pierre en février.

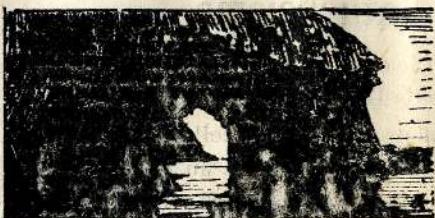
Le pardon des marins. — Comme l'année passée, le pardon des marins a coïncidé avec la fête nationale de Jeanne d'Arc, ce qui nous a privé de la présence, à la grand'messe, des autorités St Pierraises religieuses et civiles. Aux vêpres, l'église est bien remplie ; c'est avec plaisir que nous avons remarqué dans l'assistance M. l'Administrateur, et M^{me} Barrillot, MM. le docteur Dunan et Levavasseur, président de la Société des Marins de St Pierre. Dans un beau discours de circonstance, Mgr le préfet apostolique, commentant l'évangile du jour, exalta le travail et rappela aux marins la nécessité de l'esprit chrétien dans leur dur métier pour sanctifier leur labeur et le rendre plus fructueux, puis il insista sur la sanctification du dimanche par l'assistance à la messe.

Favorisée par un temps idéal, la fête des marins s'est terminée par la bénédiction de la mer, donnée par Mgr Poisson, du monument aux Morts.

La résignation est le bonheur de ceux qui n'en ont plus.
Qu'est-ce que se résigner ? c'est mettre Dieu entre la douleur et soi.

Le monde est plein de bonnes intentions, mais toutes les bonnes intentions réunies ne valent pas une volonté. « Je voudrais » ne mène à rien ; « je veux » seul est efficace.





LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

Chronique de Miquelon

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 8 avril. — DETCHEVERRY Anne-Marie ; Parrain : Emile Detcheverry ; Marraine : Anna Dupont. — *Le 17,* — AUTIN Emilienne ; Parrain : André Detcheverry ; Marraine : Marie Poirier.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 7 Mai, — GIRARDIN Louis et KETTLE Marie-Thérèse.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 mars. — GASPARD Eugénie, née Leloche, 69 a.s. — *Le 8 avril,* — DETCHEVERRY Adèle, née Cormier. 75 ans. — *Le 29,* — ORSINY Gérard, 5 ans.

**

Accident mortel. — Le « Béarn » sifflait son premier coup. Sur la cale un cheval attelé prit peur et partit à toute vitesse, bousculant un enfant de 5 ans qui tomba sous la roue de la voiture. Presque moribond le petit Gérard Orsiny fut transporté de suite à St Pierre où, malgré une intervention chirurgicale, il mourut le lendemain. Ajoutons une circonstance qui rend la chose plus douloureuse : l'enfant ne se trouvait sur la cale que pour accompagner sa grande sœur malade.

Tous nos regrets à la famille éprouvée.

Voleur. — Le « Foyer » du mois dernier annonçait un vol. Jamais à Miquelon on n'avait vu chose pareille et les Miquelonnais voyaient leur réputation compromise. Aujourd'hui ils relèvent la tête car le voleur (ou plus exactement la voleuse) n'est pas de Miquelon. Une comédie très bien jouée, mais qui finit à la prison avait masqué tout simplement un simulacre de vol.

Jeux Basques. — Par le courrier du 17 avril nous arriva une bande de jeunes Saint-Pierrais pour donner une exhibition de jeux de bâtons basques. Ce fut très intéressant : ils parcoururent le bourg au son du clairon et jouèrent au son du violon. Ils n'oublièrent pas....de tendre la bourse aux spectateurs qui volontiers les avaient applaudis. Espérons qu'ils ont fait bonne recette.





Socialo-Communisme et Catholicisme.

Le Communisme vise à substituer à la civilisation présente une vie sociale sans Dieu : Vivre sans la pensée de Dieu, vivre d'une vie toute matérielle, vivre dans la violence, vivre sans charité mutuelle.

Selon le socialiste allemand Karl Marx qui a donné au communisme sa doctrine il n'y aurait aucun Dieu ordonnateur et juge : le monde (nôtre) ne serait qu'une lutte constante où tout change et passe ; toute idée religieuse serait une abomination ; pas de vie future, rien au-dessus des jouissances terrestres ; les libertés les plus sacrées de chacun seraient subordonnées au bien-être collectif ; il n'y aurait aucune stabilité et aucune obligation dans la famille ; la propriété privée ne devrait pas exister....etc....etc....

Les catholiques doivent veiller à ce que l'intérêt partiel que peut présenter telle ou telle réalisation, ou la charité à l'égard des personnes, n'entraînent aucune sorte de complaisance à l'égard d'erreurs qui sont parmi les plus destructives.

Semaine Religieuse de Paris.

L'heure des catholiques 100 pour 100

« Il faut que les catholiques, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, se mettent au travail, s'ils veulent établir le *barrage contre le paganisme*.

L'heure est peut-être venue, où les âmes d'élite devront mener dans le monde une véritable *vie religieuse* pour alimenter et féconder leur action.

« Il nous faudra des religieux en veston ou en redingote qui, en dehors de leur profession et de leurs soucis familiaux, deviendront à nos côtés des pêcheurs d'âmes.

« Il y aura dans les ateliers, les magasins, les usines, les champs, les salons, les Facultés, de petites moniales *laïques*, des bourgeois *apôtres* qui seconderont les efforts de leurs prêtres....

C'est tout un apostolat nouveau qui s'ouvre devant nos chrétiens.

Ses modalités déconcerteront peut-être nos routines.

Elles n'en seront pas moins indispensables si nous voulons maintenir la foi dans notre pays ».

Abbé D. M. BERGEY.



Nouvelles Histoires de Catéchisme.

Prière confiante.

On l'a dit et c'est très exact : prier sans confiance, c'est écrire une lettre et la laisser sur la table où on l'a écrite, en disant :

— A quoi bon l'envoyer ? on n'y répondra pas.

Alors, à quoi bon l'écrire ? . . .

Contrition parfaite.

Un tout jeune enfant tient un Crucifix et le regarde avec tendresse, puis tout à coup :

— Papa, dit-il, qu'est-ce donc qui l'a tant fait souffrir ?

— Ce sont nos offenses, répond le père.

— Eh bien, reprit l'enfant, je veux désoffenser le bon Dieu.

Le mot est beau dans sa naïveté charmante.

Le ferme propos.

Une petite fille de six ans allait pour la première fois à confesse ; sa maman, qui la préparait, lui dit, après l'avoir aidée à examiner ses péchés, que maintenant il fallait promettre au bon Dieu de ne plus recommencer.

— Et alors, répondit la fillette, qu'est-ce que je dirai la prochaine fois ?

« *Du JALAPA* ». Mesdames,

Essayez ce produit merveilleux pour le nettoyage des vêtements et tissus de toutes sortes.

Voilà le Printemps. Vous pouvez à peu de frais, (2 fr. pour un paquet) redonner l'aspect du neuf à votre garde-robe.

Plus de bois de Panama. JALAPA détache, dégraisse et nettoie vite et bien : robes, corsages, écharpes, manteaux, pardessus et complets pour hommes, tricots, bas de soie, chapeaux, etc. et sans fatigue, en laissant tremper seulement, selon le Mode d'emploi. Le JALAPA est un composé de matières purement végétales sans mélange de produits chimiques.

Il ravive les couleurs et ne verdit pas le noir.

Demandez-le chez votre fournisseur habituel ou bien au Magasin Vve A. PATUREL, Dépositaire pour

St Pierre & Miquelon.



Le public est informé qu'il trouvera au domicile de

M. Marcel Girardin,

Une exposition permanente d'articles funéraires.

Livraison à domicile de jour et de nuit

Œufs à couver

**Poussins naissent plus lourds, viennent plus vite avec
des œufs de poules sélectionnées.**

2 races à choisir

Rhodes Island Reds et Plymouth Rock B.

Chez Francis OLANO

A Vendre. Une propriété située à l'Anse à Rodrigue comprenant : **une maison de 12 appartements avec eau froide-eau chaude-salle de bains ; Jardin, - Salines, - Echouerries.**

S'adresser à Mme Vve Désiré BÉCHET.

Goupillière frères

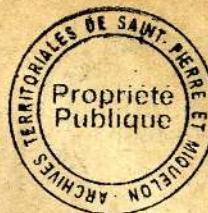
Charrois sable et galet.

Café—Restaurant

Collations durant la saison d'Eté.

Mme H. Lévéque

Île-aux-Marins.

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré
cepteurs Radio

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état. S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Une Maison 15.000 francs S'adresser à M. Maurice Briand

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétés situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ

Maison L. Alain rue *Raymond Poincaré*

S'adresser chez Mme Vve E. Briand.

Une maison rue *Brûlé* S'adresser à M. Gabriel Téletchéa

Une propriété

S'adresser à Théodore Girardin

Un Doris avec moteur 2 c v 1/2 « *Hubbart* »

S'adresser à M. A. L. Troquer.



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Paul Detcheverry

Réparations - Montages Radios tous genres.

Test de lampes - Condensateurs, résistances
et tout genre matériel radios.

Lampes « *Sylviana* ».

Radios récepteurs « *Knight* ».

H. A. PATUREL

Commission - Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux
Biscuits fins Confiserie, Fruits
Légumes, grains, foin, charbon
Confection, Caussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal
Newfound and Canada Steamships Limited
Shaw Steamships Company.



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sûres que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 75

Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,50 à 31,85

Tailleur ou manteau de \$ 20,80 à 34,45

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

Directeur.